



Êtes-vous prêts à perdre gros?

Êtes-vous conscients de ce que vous pouvez perdre si vous dépassez la limite d'alcool permise? Un individu qui souffle un taux d'alcoolémie au-dessus de .08 mg /100 ml de sang voit son permis révoqué pour 1 an lors d'une première offense. De plus, une amende minimale de 1 000 \$ et des frais totalisant un minimum de 5 300 \$ s'ajoutent à la facture. Également, la personne hérite automatiquement d'un dossier criminel.

Avez-vous pensés à ce qu'une révocation de permis implique? Vous ne pouvez plus vous rendre à votre travail de façon autonome. Si vous avez besoin d'un véhicule pour travailler, vous pourriez perdre votre emploi. Également, vous risquez de ne plus pouvoir sortir du pays en raison de votre dossier criminel.

Avant de boire prévoyez le coup!

Pensez-y...

**Quand on boit,
on ne conduit pas!**

*La publication de cette chronique est rendue possible grâce à :
Fier partenaire!*



Le comité pour la prévention de l'alcool
au volant de Bellechasse

Août 2015